

Paris, le

07 FEV. 2019



Madame la Maire,

J'ai bien pris connaissance du courrier que vous m'avez remis dans le cadre de la réception en l'honneur des maires de France organisée au Palais de l'Élysée le 21 novembre dernier.

Je tiens à vous remercier de cette démarche ainsi que pour votre présence à cette occasion.

Cette rencontre avec plus de 2000 maires de toute la France fut un moment particulièrement important. Il me semblait nécessaire, à l'heure où notre pays traverse de nombreux défis, de rappeler le besoin, dans une responsabilité commune et partagée, de travailler ensemble aux attentes de nos concitoyens.

Vous évoquez en particulier la politique menée par le Gouvernement en faveur de l'artisanat.

Représentant près de 10% du PIB généré, plus de 1,3 millions d'entreprises et trois millions d'artisans actifs dans plus de 250 métiers, l'artisanat est, vous le soulignez, le premier employeur de France. C'est pourquoi le Gouvernement est particulièrement attentif à son développement.

La réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle comprend des mesures fortes pour permettre aux jeunes de découvrir ces métiers et d'y être formés dans les meilleures conditions, tout en assurant, pour l'artisan, une formation de qualité tout au long de sa carrière.

.../...

COURRIER ARRIVÉ LE

07 FEV. 2019

MAIRIE de DINGY-ST-CLAIR

Madame Laurence AUDETTE  
Maire de Dingy-Saint-Clair  
MAIRIE  
55 PLACE DE L'ÉGLISE  
74230 DINGY-SAINT-CLAIR



Par ailleurs, le plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (loi PACTE), actuellement en débat au Parlement, vise à faciliter la création, accélérer la croissance, améliorer les transmissions et mieux partager la valeur au sein des entreprises. Des outils importants sont ainsi créés ou renforcés et bénéficieront pleinement aux artisans qui sont avant tout des chefs d'entreprises.

Enfin, dès 2017, le Gouvernement s'est engagé pour les travailleurs indépendants, dont nous connaissons les difficultés. Leur pouvoir d'achat a été augmenté grâce notamment à l'exonération progressive des cotisations d'assurance maladie et maternité et la suppression de la cotisation foncière des entreprises pour les très petites activités. Le Gouvernement a également œuvré à la suppression du régime social des indépendants et à l'alignement de la protection sociale des travailleurs indépendants sur celle du régime général.

Soyez assurée que je partage votre conviction sur la nécessité de libérer les énergies de toutes celles et de tous ceux qui créent chaque jour de la richesse. Je me réjouis de pouvoir compter sur votre engagement, et l'action des maires qui, comme vous, œuvrent concrètement en ce sens.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'assurance de mes hommages.

Bien cordialement,

  
Emmanuel MACRON